

# Responsable d'Exploitation Agricole



## OBJECTIFS

Le parcours de formation proposé permet au stagiaire d'acquérir des compétences et de réfléchir son projet professionnel pour devenir acteur de son installation.

Le titulaire du BP Responsable d'Exploitation Agricole dispose de la capacité professionnelle agricole (niveau IV) ouvrant droits aux aides à l'installation.

La formation est conduite à temps plein sur une durée de 10 mois.



## Organisation des études

La formation est conduite à temps plein sur une durée de 10 mois à partir de septembre. En fonction des capacités validées (formation initiale, acquis professionnels) à l'entrée en formation, le parcours est susceptible d'être aménagé concernant la durée et le contenu.

La possibilité est offerte de suivre, en partie ou en totalité, la formation dans le cadre du dispositif de Formation Ouverte à Distance (FOAD).

### LES + ...

A l'issue d'un positionnement, le stagiaire dispose de la possibilité de choisir un parcours individualisé.

La formation est organisée en modules. Le stagiaire peut suivre les modules de son choix. La formation peut venir en complément d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).



## Contenu de la formation

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Le référentiel de formation se compose de 12 unités capitalisables (UC), définies selon plusieurs objectifs. Chaque candidat dispose de 5 ans pour valider l'ensemble des unités capitalisables conduisant à l'attribution du diplôme.

### Unités Capitalisables relevant du niveau national (communes à tous les centres)

#### UC Générales :

- **UCG 1** : Utiliser les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information en situations professionnelles.
- **UCG 2** : Situer les enjeux environnementaux et sociaux de l'agriculture

#### UC Professionnelles :

- **UCP 1** : Élaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- **UCP 2** : Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
- **UCP 3** : Gérer le travail dans son exploitation agricole
- **UCP 4** : Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
- **UCP5** : Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
- **UCP 6** : Élaborer un projet professionnel

#### UC Techniques :

- **UCT 1** : Conduire un atelier de production (au choix) - Lait (vaches et chèvres) - Animaux de boucherie - Maraîchage en AB.
- **UCT 2** : Conduire un atelier de transformation laitière ou de produits carnés ou gérer les équipements de l'exploitation agricole.

### Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale (UCARE)

Les UCARE doivent permettre une adaptation à des situations professionnelles locales du point de vue de l'approfondissement d'une compétence attendue, de possibilités de diversification d'activités, de savoir-faire particuliers, d'une problématique locale ou d'une évolution prospective du métier.

#### DEUX UCARE AU CHOIX :

- Raisonner son projet bâtiment
- Conduire un atelier de volailles fermières
- Créer ou développer un projet d'agri-tourisme
- Conduire une culture de petits fruits rouges
- S'initier à la transformation fromagère
- Conduire des engins et matériels agricoles
- Transformer des légumes et fruits

## Conditions d'admission, statuts, rémunération

Le candidat doit être âgé de plus 18 ans et justifier d'au moins un an d'activité professionnelle. D'autre part, il doit être titulaire d'un cycle complet en BEP, classe de seconde, ou de trois ans d'expérience professionnelle.

Le projet d'installation agricole doit être réel.

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de positionnement.

#### Statuts

- Demandeur d'emploi
- Salarié (en CDD ou CDI) : dans le cadre d'un Contrat Individuel de Formation (CIF)
- Aide familiale ou conjoint(e) d'exploitation

#### Rémunération

Pendant la formation, les stagiaires perçoivent une rémunération en fonction de leur situation antérieure (CIF, ASP, Pôle Emploi...).

Le centre de formation accompagne le candidat au niveau des dossiers administratifs (dont rémunération).



---

#### Élodie OLIVIER

Coordonnatrice de la filière  
elodie.olivier@educagri.fr  
04 77 97 72 00

Site de Montbrison-Précieux

---

*Lycée*  
**agricole**  
Enseignement & formation

---

#### Charline ODIN

Coordonnatrice de filière  
charline.odin@educagri.fr  
04 77 40 23 00

Site de St Genest Malifaux

---